à 31,5 d'acide chromique, et de 63,96 à 68,5 d'oxyde de plomb.

CROCOMAGME s. m. (kro-ko-ma-gme—du gr. *krokos*, safran; *magma*, lie). Pharm. V. CROCIRION.

CROCONATE s. m. (kro-ko-na-te — du lat. *crocus*, safran). Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide croconique ou crocique avec une base.

CROCONIQUE adj. (kro-ko-ni-ke). Chim. V. CROCIQUE.

CROCOTE s. f. (kro-ko-te — gr. *krokôtos*, de *krokos*, safran). Antiq. Sorte de robe légère couleur de safran.

— **Encycl.** La *crocote* était un riche vêtement en usage chez les Grecs et les Romains. C'était une espèce de robe d'une étoffe légère, souvent transparente, de couleur de safran, que portaient les femmes aux Dionysiaques (fêtes de Bacchus). Aussi les poëtes et les peintres se plaisaient-ils à revêtir Bacchus et sa troupe folâtre de la *crocote*. Ils la donnaient aussi à Pâris. Les acteurs, les danseurs, les galles, prêtres efféminés de Cybèle, portaient aussi ce vêtement. Dans les *Grenouilles* d'Aristophane, Hercule se moque de Bacchus, qui, par-dessus sa *crocote*, a mis la peau de lion d'Hercule. Hercule lui-même, aux pieds d'Omphale, avait revêtu la *crocote*. Les dames romaines empruntèrent aux Athéniennes la *crocote*, et à leur exemple, grand nombre de fats s'affublèrent de ce costume efféminé.

CROCOTTE s. f. (kro-ko-te). Mamm. Espèce d'hyène. ‖ Métis du loup et du chien.

CROCOXYLON s. m. (kro-ko-ksi-lon — du gr. *krokos*, safran; *xulon*, bois). Bot. Syn. d'ÉLÉODENDRON.

CROCQ, bourg de France (Creuse), chef-lieu de canton, arrond. et à 23 kilom. S.-E. d'Aubusson, au sommet d'une montagne; pop. aggl., 778 hab. — pop. tot., 1,147 hab. Commerce de bestiaux et de bois. Ce bourg, où commença en 1592 la fameuse insurrection des *Croquants*, fut entouré au commencement du XVe siècle de fortifications imposantes, dont il ne reste plus que deux tours. L'église n'a aucune valeur architecturale, mais elle renferme une curieuse peinture sur bois de l'école flamande, représentant la *Légende de saint Eloi*. Aux environs du bourg, dans le bois d'Urbe, se voit un énorme dolmen, appelé la Pierre-Levée.

CROCQUANT s. m. (kro-kan). Forme ancienne du mot CROQUANT.

CROC-TRIDENT s. m. Agric. Sorte de fourche de fer et à dents légèrement recourbées, qui sert à façonner les terres après les labours, c'est-à-dire à briser les mottes, à arracher les plantes adventices traçantes, et à diviser le sol quand, à la suite de pluies abondantes, il s'est formé une croûte à sa surface.

CROCUS s. m. (kro-kuss — gr. *krokos*, même sens, en lat. *crocus*). Bot. Nom scientifique du genre safran.

— Chim. *Crocus metallorum*, Nom donné quelquefois à un oxysulfure d'antimoine que l'on obtient par le grillage du sulfure et qui est employé dans la médecine vétérinaire.

CROCUS (Corneille), théologien et littérateur hollandais, né à Amsterdam, mort à Rome en 1550. Il fut recteur des écoles latines de sa ville natale, puis il entra dans l'ordre des jésuites. Crocus a composé plusieurs écrits sur des sujets de théologie et de grammaire, entre autres une grammaire latine, des colloques latins (1536) pour les opposer à ceux d'Erasme, une comédie intitulée : le *Chaste Joseph* (1548, in-8o); un traité, *De vera Ecclesia* (Cologne, 1548, in-8o).

CROCUS (Richard), helléniste anglais. V. CROOK.

CROCUTE s. f. (kro-ku-te). Mamm. Espèce du genre hyène.

CROCYDISME s. m. (kro-si-di-sme). Pathol. Syn. de CARPHOLOGIE.

CROCYDOLITHE s. f. (kro-si-do-li-te — du gr. *krokis*, *krokidos*, flocon; *lithos*, pierre). Minér. Substance encore mal définie.

CROCYNIE s. f. (kro-si-nî — du gr. *krokus*, flocon). Bot. Genre ou plutôt sous-genre de cryptogames, de la famille des lichens, qui doit être réuni aux parmélies.

CRODISPERME s. m. (kro-di-spèr-me). Bot. Syn. de WULFFIE.

CRODONION s. m. (kro-do-ni-on). Minér. Magnésie cuprifère.

CROESE (Gérard), théologien et historien hollandais, né à Amsterdam en 1642, mort à Dordrecht en 1710. Il étudia la théologie protestante à Leyde, sous Hornbeck et Cocceïus, et prit la direction d'une église. On lui doit : *Historia quakeriana, sive de vulgo dictis quakeris, ab ortu illorum usque ad recens natum schisma, libri III* (Amsterdam, 1695, in-8o); mais l'ouvrage qui a donné le plus de célébrité à son nom est son *Homêros hebraios, sive historia Hebræorum ab Homero, hebraicis nominibus ac sententiis conscripta, in Odyssea et Iliade exposita et illustrata* (Dordrecht, 1704, in-8o). On a enfin de Croese quelques dissertations conservées à la bibliothèque de Brême.

CROESER (Herman), médecin et littérateur flamand, né à Campen en 1510, mort à Kœnigsberg en 1773. Il devint conseiller intime des ducs de Gueldre, et remplit en France quelques missions importantes. On a de lui une traduction du *Traité de Galien sur le pouls* (Paris, 1532, in-fol.); *Commentarius in Hippocratis librum de Morbis vulgaribus* (Bâle, 1570, in-12).

CROESER (Jacques-Henri), médecin flamand, né à Grave en 1691, mort en 1753. Il pratiqua son art à Amsterdam, puis occupa une chaire d'anatomie et de botanique à Groningue (1724). On a de lui quelques écrits, entre autres : *Oratio de hominis primo ortu* (Groningue, 1724, in-4o).

CROFT (Herbert), théologien anglais, né en 1691. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et passa quelques années de sa jeunesse à Douai, où son père l'instruisit dans la doctrine catholique. Revenu à Londres, il abjura le catholicisme, obtint plusieurs bénéfices et devint chapelain de Charles Ier. En 1648, il fut nommé doyen de Hereford, et en 1661, évêque de ce diocèse. La dissolution qui régnait à la cour de Charles II lui fit abandonner cette haute position. Esprit modéré et conciliant, Croft voyait avec douleur les divisions entretenues en Angleterre par des sectes nombreuses. Il conçut le chimérique, mais louable projet d'éteindre les querelles par une réunion générale, et publia dans ce but un petit écrit intitulé : la *Vérité nue*, ou le *Véritable état de l'Eglise primitive* (1675, in-4o). Cet ouvrage, adressé aux deux chambres du Parlement, produisit une impression favorable à son auteur, mais ce fut tout... Nous allions oublier les critiques amères qui en furent faites. Est-ce que des théologiens pourraient, sans se récrier, recevoir une invitation à oublier leurs ressentiments! Croft descendit au tombeau sans avoir réalisé son rêve. On l'ensevelit auprès de son ami, le docteur Benson, avec qui il fut uni dans la mort comme il l'avait été dans la vie. On a de lui des écrits de controverse dirigés contre l'Eglise romaine.

CROFT (sir Herbert), littérateur anglais, né à Dunster-Park en 1751, mort à Paris en 1816. Il suivit d'abord la profession d'avocat, qu'il quitta pour entrer dans les ordres. Il se livra alors à des études très-variées, collabora à l'*Histoire des poëtes anglais* et au *Dictionnaire* de Johnson, voyagea sur le continent pour accroître ses connaissances, puis vint en France en 1801, et habita Amiens et Paris. C'est lui qui a découvert le manuscrit du *Parrain magnifique* de Gresset, poëme qu'on croyait perdu. Parmi ses écrits, nous citerons : *Amour et Folie, histoire trop véritable* (1780, in-8o); *Lettres écrites d'Allemagne à la princesse royale d'Angleterre sur les langues allemande et anglaise* (1797, in-4o); *Dictionnaire critique des difficultés de la langue française; Horace éclairci par la ponctuation* (1810, in-8o); *Réflexion sur le congrès de Vienne* (Paris, 1814, in-8o); *Commentaire sur le Petit Carême de Massillon* (1815, in-8o).

CROFTON (Hugh-Denis), colonel anglais, né en Irlande en 1814, d'une famille dont le chef était auditeur général sous le règne d'Elisabeth, mort en 1864 assassiné par un soldat du camp d'Aldershott. C'était un des plus braves officiers de l'armée anglaise. Il fut élevé à Dublin, au collége de la Trinité. Nommé en 1837 lieutenant au 56e d'infanterie, sans achat de grade, il passa colonel à brevet en 1859, et commanda successivement le 20e et le 17e d'infanterie. Il servit aux Bermudes, puis au Canada, pendant dix ans. En Crimée (1854), il assista aux batailles de l'Alma et d'Inkermann, et fut cité à l'ordre du jour. Il soutint à Inkermann les gardes sur le point de laisser leur batterie au pouvoir de l'ennemi, et ne se retira du combat qu'après avoir reçu trois blessures. Outre des médailles, il obtint, à titre gracieux, dix-huit mois de solde, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la décoration du Medjidié (5e classe). Sa mort fut un événement douloureux pour toute la société anglaise.

CROHOL (kro-ol). Métrol. Ancienne monnaie de compte du canton de Berne, en Suisse, qui valait 25 batzen ou 3 fr. 75 de notre monnaie.

CROÏ (François DE), théologien protestant français du XVIIIe siècle. Il exerça les fonctions de pasteur à Uzès. Son principal ouvrage a pour titre : *Les trois conformités, savoir l'harmonie et les convenances de l'Eglise romaine avec le paganisme, le judaïsme et les anciennes hérésies* (1605, 1 vol. in-8o). — Son fils, Jean DE CROÏ, né à Uzès, mort dans la même ville en 1659, fut pasteur à Béziers, à Uzès et professeur à l'académie protestante de Nîmes. Voici la liste de ses ouvrages : *Specimen conjecturarum et observationum in quædam Origenis, Irenæi et Tertuliani loca* (Genève, 1632, in-4o); *In novum fœdus observationes sacræ et historicæ* (Genève, 1646, in-4o); *Réponse à M. de Balzac sur sa critique de la tragédie* d'Hérode infanticide *de Daniel Heinsius* (1642, in-4o); la *Vérité de la religion réformée* (Genève, 1645, in-12; 2e édit., 1650, in-8o); *Augustin supposé, ou raisons qui font voir que les quatre livres du Symbole que l'on a mis dans le XIe tome des œuvres d'Augustin ne sont pas de lui, mais de plusieurs auteurs, qui en auront pris le nom, contre le P. Bernard Meynier, jésuite* (Genève, 1656, in-8o). Il est à remarquer que cette famille de Croï a fourni à la fois des prélats de l'Église romaine et des pasteurs protestants.

CROIA, ville de la Turquie d'Europe, dans l'Albanie, pachalik et à 68 kilom. S.-E. de Scutari, à 14 kilom. N. de Tyran, chef-lieu de sandjak, sur une colline; 6,000 hab. Patrie de Scanderbeg.

CROIE s. f. (kroî). Fauconn. Gravelle des oiseaux de proie.

— **Homonymes.** Croît, croix; puis crois, croit, croient, croie, croies (du verbe *croire*); et croîs, croît (du verbe *croître*).

CROILER v. n. ou intr. (kroi-lé). Fauconn. Se vider par le bas, en parlant d'un oiseau : *Votre faucon est malade; il ne* CROILE *pas.*

CROIRE v. a. ou tr. (kroi-re — lat. *credo*, même sens, qui se rattache au sanscrit *çrat*, foi, respect, devenu indéclinable, ce qui témoigne déjà de son ancienneté, et qui s'emploie dans le *Rig-Véda* en combinaison avec les verbes *dha*, tenir, avoir, et *kar*, faire, mais ordinairement avec le premier. Ainsi *çrad Indrasya dhattana viryâya*, ayez foi, croyez à la puissance d'Indra, et *çraddhitan tê mahatê indryayâ*, on a foi à ta grande puissance, il est cru à ta grande puissance. De là le substantif *çraddha* ou *çraddhâ*, foi, pureté, respect; de là aussi *çraddadhâna*, et les adjectifs *çraddadhat*, *çraddhâvat*, *çraddhâla*, etc., fidèle, croyant. Ce sont là des termes tout spécialement religieux, et la *Çraddhâ* personnifiée est invoquée dans un hymne où sa puissance est célébrée. C'est elle, la Foi, la Croyance, qui allume les feux d'Agni, et qui offre l'holocauste. La piété du cœur donne *Çraddhâ*, et *Çraddhâ* donne la richesse. « O *Çraddhâ!* s'écrie le chantre inspiré, fais que nous soyons pleins de toi! » Quant au sens propre de *çrat*, il équivaudrait à celui du grec *pistis*, foi et lien, comme à celui de *religio*, ce qui lie l'homme à la divinité, si, comme le pensent Weber et Bopp, il dérive de *çrath*, *çranth*, lier, malgré la différence de la dentale. Ce qui donne à cet antique monosyllable une importance particulière, c'est qu'il se retrouve évidemment, et composé de même avec la racine *dhâ*, dans le latin *credo* pour *cretdo*, au prétérit *credidi*, sanscrit *çraddodhâti*, etc. L'irlandais *creidim*, cymrique *credu*, est peut-être modelé sur le latin; mais sa forme ancienne et la variété de ses dérivés autorisent à admettre une origine indépendante. Ainsi, suivant Stokes, l'ancien *cretim* est pour *crettine*, de *creddim*, de *çraddadhâmi*, et de là vient *cretem*, foi, *cretmech*, fidèle, irlandais moderne *creideamh*, *creidmhan* et *creidmheach*, avec des suffixes étrangers au latin. D'autres dérivés sont *creadhal* religieux, croyant. Comparez le sanscrit *çraddhâlû; creatair*, même sens; *crehadra*, piété; *creathar*, sanctuaire, reliquaire, cymrique *croir*, même sens, peut-être aussi *creth*, *creath*, science, jugement, et *creatha*, les doctes, le clergé. *Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient; je croyais, nous croyions, vous croyiez, ils croyaient; je crus, nous crûmes; je croirai, nous croirons; je croirais, nous croirions; crois, croyons; que je croie, que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient; que je crusse, que nous crussions; croyant; cru, crue*). Regarder comme vrai : *Nous sommes prompts à* CROIRE *tout ce qui nous flatte.* (Boss.) *Il faut* CROIRE, *sur la foi du genre humain, les vérités universelles.* (De Bonald.) *On est bien près de tout* CROIRE, *quand on ne* CROIT *rien.* (Chateaub.) *Au delà de ce que nous savons, il y a ce que nous sommes forcés de* CROIRE. (A. Franck.) *Additionnez ce que vous* CROYEZ, *et vous saurez ce que vous pouvez.* (Morin.) *On commence par tout* CROIRE, *on finit par douter de tout.* (Mme C. Fée.) *L'abbé Régnier, secrétaire de l'Académie française, y faisait un jour, dans son chapeau, la collecte d'une pistole, que chaque membre devait fournir pour quelque dépense commune. Cet abbé ne s'étant pas aperçu qu'un des quarante, le président Rose, qui était fort avare, eût mis dans le chapeau, le lui présenta un seconde fois. Celui-ci, comme on s'y attend bien, assura qu'il avait donné. « Je le* CROIS, *dit l'abbé Régnier, mais je ne l'ai pas vu. — Et moi, ajouta Fontenelle, qui était à côté : je l'ai vu, mais je ne le* CROIS *pas. »*

Ce qu'on désire, on le *croit* aisément.
RÉGNIER.

L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne *croit* pas.
BOILEAU.

L'amour avidement *croit* tout ce qui le flatte.
RACINE.

Vous *avez cru* des bruits que j'ai semés moi-même.
RACINE.

‖ Reconnaître l'existence de :

Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut *croire*,
Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire,
Quels témoins éclatants devant lui rassemblés!
Répondez, cieux et mers; et vous, terre, parlez.
L. RACINE.

— Accepter comme vraies les paroles de : *Si vous dites cela, personne ne vous* CROIRA. *Ne parlez jamais aux autres de vous-même, ni en bien, parce qu'ils ne vous* CROIRONT *pas, ni en mal, parce qu'ils en* CROIENT *déjà plus que vous ne voulez.* (Confucius.)

Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas :
Vous ne voulez pas *croire*, et l'on ne vous *croit* pas.
MOLIÈRE.

‖ Accepter comme bons les conseils, les observations de :

S'il m'*eût cru*, disait l'autre, il serait plein de vie.
LA FONTAINE.

Oui, monsieur, je vous *crois* comme mon propre père.
RACINE.

— Estimer, juger, regarder comme : *Il m'*AURA CRU *fou. Nous voulons* CROIRE *impossible ce que nous n'avons pas la force de pratiquer.* (Fleury.)

Je fis *croire* et je *crus* ma victoire certaine.
RACINE.

On peut *croire* profonde une eau qui n'est point pure.
MALLEVILLE.

Je le *crois* bon, mais dans cet antre
Je vois fort bien comme l'on entre
Et ne vois comme on en sort.
LA FONTAINE.

‖ Penser que quelqu'un se trouve : *Je vous* CROYAIS *à Paris. Nous arrivâmes à Châtellerault qu'on nous* CROYAIT *encore à moitié chemin.* (La Font.)

— Se fier à, agir d'après : *Je me défie des autres, et je n'ose* CROIRE *mes propres lumières.* (Boss.)

. . . De mille remords son esprit combattu,
Croit tantôt son amour et tantôt sa vertu.
RACINE.

— Estimer, penser, avec un infinitif : *J'*AI CRU *bien faire. Les hommes* CROIENT *être libres, quand ils sont gouvernés par les lois.* (Mass.) *Tout le monde* CROIT *avoir eu de l'amour, et presque tout le monde se trompe en le* CROYANT. (Mme de Staël.) *Napoléon* CROYAIT *paraître d'autant plus grand qu'il abaissait les autres.* (Chateaub.) *Les grands* CROIENT *avoir payé le dévouement, quand ils ont daigné l'apercevoir.* (Latena.)

Une mère pour vous *croit* devoir me prier.
RACINE.

Je *crois*, sans vanité, n'être pas une bête.
DESTOUCHES.

Madame, il vous demande avec impatience,
Mais j'*ai cru* vous devoir avertir par avance.
RACINE.

‖ Apprécier, imaginer : *Vous ne sauriez* CROIRE *le plaisir qu'elle aura de vous voir.* (Mol.)

— Absol. Faire acte de foi; avoir des croyances, particulièrement des croyances religieuses : *Si quelqu'un ne veut pas* CROIRE, *qui est-ce qui a le droit de l'y contraindre?* (St Chrysostome.) *Avant de* CROIRE, *il faut savoir pourquoi, car l'homme ne* CROIRAIT *point s'il ne voyait qu'il doit* CROIRE. (St Thomas.) *On ne* CROIRA *jamais d'une créance utile et de foi si Dieu n'incline le cœur.* (Pasc.) *Tout est possible à celui qui* CROIT. (Mass.) *Sera-t-il permis à chaque citoyen de ne* CROIRE *que sa raison, et de penser ce que cette raison, ou trompée ou éclairée, lui dictera? Il le faut bien, pourvu qu'il ne trouble point l'ordre; car il ne dépend pas de l'homme de* CROIRE *ou de ne pas* CROIRE. (Volt.) *Quand on* CROIT *sans preuves, on est un mystique et non un philosophe.* (Dider.) *On ne peut se fâcher contre ceux qui disent : Prouvez et nous* CROIRONS. (Condorcet.) *Que ne* CROIT-*on pas quand on a bien envie de* CROIRE? (Mme de Staël.) *L'homme* CROIT *par instinct et doute par raison.* (Jouffroy.) *La liberté religieuse donne à chacun le droit de* CROIRE *à son gré.* (St-Marc Girard.) *On ne sait pas combien il est difficile de* CROIRE *au milieu d'une foule qui ne* CROIT *pas.* (Vinet.) *Si l'individu a le droit de* CROIRE, *il a le droit de penser, de parler et d'agir; les sujets n'appartiennent plus au prince; l'Etat est fait pour eux, non pour lui.* (Laboulaye.) CROIRE *est notre premier besoin.* (Lamenn.) *On ne* CROIT *qu'autant qu'on aime.* (Lacord.) *Peu d'hommes* CROIENT *sur parole.* (Bignon.) *En fait de science et de philosophie,* CROIRE *n'est qu'un mot pour qui ne voit pas.* (Vacherot.) CROIRE, *c'est affirmer.* (P. Janet.) *Plus l'homme connaît, moins il* CROIT, *car plus il connaît, plus il sait.* (Vaillant.) *Celui qui accepte la vérité sans l'examiner, celui-là ne* CROIT *pas.* (Laboulaye.) *Le besoin de* CROIRE *est si fort, si impérieux dans l'homme, que quelquefois il préfère* CROIRE *trop,* CROIRE *tout, plutôt que de ne rien* CROIRE. (Ventura.) *Je veux avoir la liberté de* CROIRE *ou de ne pas* CROIRE, *et de le dire hautement.* (L. Jourdan.) *Il faut être bien sûr de soi pour ne pas se troubler, quand les femmes et les enfants joignent leurs mains pour vous dire :* CROYEZ *comme nous.* (Renan.) *Ceux qui souffrent éprouvent un plus grand besoin de* CROIRE. (Renan.) *La liberté de* CROIRE *n'est entière que quand elle comprend aussi la liberté de ne pas* CROIRE. (J. Simon.) *Le comte de Grammont était malade à la mort, et sa femme, très-pieuse, ne le quittait pas d'un instant. Bourdaloue rappelait au comte les vérités de la religion en lui disant : « Monsieur, il faut* CROIRE *ceci, il faut* CROIRE *cela. » Et le mourant se retournant vers sa femme, lui demandait : « Cela est-il vrai, comtesse? — Oui, oui, lui répondait-elle. — Eh bien donc, ajoutait le malade, dépêchons-nous de* CROIRE. *»*

Je vois, je sais, je *crois*, je suis désabusée.
CORNEILLE.

— *Croire à*, Ajouter foi à la possibilité, à l'existence de, aux paroles, aux actions de : *Il était défendu aux Juifs de* CROIRE À *tout faiseur de miracles.* (Pasc.) *Il faut* CROIRE AU *bien pour pouvoir le faire.* (De Bonald.) *Il y a des miracles quand on* Y CROIT; *ils disparaissent quand on n'*Y CROIT *plus.* (Lamenn.) *On* CROIT À *la Providence en gros, on* CROIT AU *règne du hasard ou de l'intrigue dans le détail.* (Sainte-Beuve.) *On ne peut* CROIRE AU *devoir sans* CROIRE *en même temps* À *Dieu,* À *la liberté,* À *l'immortalité.* (J. Simon.) *La Bible n'est une autorité que pour ceux qui* Y CROIENT. (Ch. Lemaire.) *C'est une vertu de l'humanité de pouvoir* CROIRE À *ce qu'elle ne voit pas, dans ce qu'elle voit.* (V. Cousin.) *Chateaubriand ne pouvait* CROIRE À *la monarchie, et ne voulait pas* CROIRE À *la république.* (Vacquerie.) *Le pape* CROIT À *la damnation des juifs,* À *laquelle nous ne* CROYONS *plus.* (Guéroult.) *Une observation qui n'a pas été une seule fois démentie nous apprend qu'il n'arrive de miracles que dans les temps et les pays où l'on* Y CROIT, *devant des personnes disposées à* Y CROIRE. (Renan.)

Je veux *croire à* l'amour, *à* la nature, *à* l'ange,
Croire au baiser limpide, *au* serrement de main,
Au rhythme harmonieux, *au* nectar sans mélange.
TH. DE BANVILLE.

Ne *crois* pas *au* néant, il ne peut exister;
Ne *crois* pas *à* la mort, car la mort c'est la vie;
Crois à l'amour, l'amour, c'est l'échelle infinie.
BARRILLOT.

Il est doux, dans les jours de doute et de souffrance,
Où l'on n'a foi qu'au vice, où l'on pleure abattu,
D'avoir un bel enfant pour *croire à* l'innocence,
Un père en cheveux blancs pour *croire à* la vertu.
A. SÉGALAS.

— *Croire à*, Reconnaître à, admettre chez : *Je* LUI CROIS *de l'esprit.*

— *C'est à n'y pas croire*, C'est une chose qui semble impossible et qu'on a de la peine à croire : *Une jolie femme qui dit du bien d'une belle femme,* C'EST À N'Y PAS CROIRE. (L.-J. Larcher.)

— *Croire en*, Croire à l'existence de : *Je veux que mon procureur, mon tailleur et mes laquais* CROIENT EN *Dieu; j'en serai moins volé.* (Volt.) *Si Dieu juge la foi par les œuvres, c'est* CROIRE EN *lui que d'être homme de bien.* (J.-J. Rouss.)

Tel ne *croit* en pas *en* Dieu qui croit aux charlatans.
Mme E. DE GIRARDIN.

‖ Reconnaître les mérites ou l'autorité de : *Les femmes ont une tactique de défense criarde ou majestueuse, qui n'impose qu'à ceux qui* CROIENT EN *elles.* (Fr. Soulié.) ‖ *Croire en soi*, Avoir une pleine confiance en son propre mérite : *Elle* CROIT EN ELLE *de la manière qu'elle croit en Dieu et en Descartes, sans examen et sans discussion.* (Mlle de Launay.) *Il faut* CROIRE EN SOI *pour se faire* CROIRE. (Guizot.)

— *En croire*, Croire sur un sujet déterminé : *Tenez-vous en là, mon père, si vous m'*EN CROYEZ. (Pasc.) *A les* EN CROIRE, *j'aurais conjuré les vents, dissipé les orages, et fait nager la France dans un océan de délices.* (Béranger.)

Mais c'est trop que d'*en croire* un Romain sur sa foi.
CORNEILLE.

Ah! fallait-il *en croire* une amante insensée?
RACINE.

‖ Croire au sujet de quelque chose : *On* EN CROIT *ce qu'on veut. Permettez-moi de n'*EN *rien* CROIRE, *alors je vous dirai ce que j'*EN CROIS. (Pasc.) ‖ Se fier à, se conduire d'après, avec un nom de chose : *Je n'ose* EN CROIRE *mes yeux.*

En crois-tu mes soupirs? *En crois*-tu mes alarmes?
CORNEILLE.

Croyez-en cet amour par vous-même attesté.
RACINE.

A peine, en ce moment, j'ose *en croire* mes yeux.
C. D'HARLEVILLE.

— *Croire de*, Croire possible de la part de, croire au sujet de : *Je n'*AURAIS *pas* CRU *cela* DE *lui. Serez-vous satisfait si l'on* CROIT *tout cela* DE *ceux que vous haïssez?* (Pasc.) *On peut* CROIRE *d'un historien si judicieux qu'il n'aurait pas oublié les rois du second empire des Assyriens.* (Boss.)

— *Croire que*, Etre persuadé que, regarder comme vrai que : *Je* CROIS QUE *Dieu existe.* CROYEZ *que je suis tout à vous. Je* CROIS QUE *vous m'aimez d'un véritable amour, et* QUE *vous me serez fidèle.* (Mol.) *Les rois, comme les femmes,* CROIENT QUE *tout leur est dû.* (Balz.)

Ne *croyez* point pourtant *que*, semblable à Pharnace,
Je vous serve aujourd'hui pour me mettre à sa place.
RACINE.

. . . Je sais, sire, une cache,
Et ne *crois* pas *qu'*autre que moi la sache.
LA FONTAINE.

Il arrange si bien ses scènes et ses rôles
Qu'on *croirait* bien souvent *que* c'est tout de bon, da!
ANDRIEUX.

. . . Ils ne sont pas nombreux, en ce siècle incrédule,
Ceux qui font de leur âme une lampe qui brûle,
Et qui peuvent, baisant la blessure du Christ,
Croire que tout s'est fait comme il était écrit.
TH. GAUTIER.

— *Faire croire*, Persuader, faire regarder comme vrai, comme certain : *On lui* FAIT CROIRE *tout ce qu'on veut. Les immenses richesses de Crassus lui* FIRENT CROIRE *qu'il pourrait partager la gloire de ces deux grands hommes.* (Boss.)

Je *fis croire* et je crus ma victoire assurée.
RACINE

On *a fait croire* au roi certaine bourde.
E. AUGIER.

‖ *Se faire croire*, Faire croire à ses paroles : *Les menteurs réussissent rarement à* SE FAIRE CROIRE. *En parlant, il se faisait aimer, il* SE FAISAIT CROIRE. (Fén.)

O bienheureux soupirs, favorables moments,
Où l'un et l'autre cœur, plein de doux sentiments,
Aime et le dit, et *se fait croire!*
LA FONTAINE.

‖ Signifie aussi, Se persuader à soi-même : *A force de se dire qu'on est un sot, on* SE LE FAIT CROIRE. (Pasc.)

— *A ce que je crois, Comme je crois, Que je crois, Je crois*, A mon avis, d'après moi, comme il me semble : *Vous êtes,* JE CROIS, *parti avec lui. Il avait,* À CE QUE JE CROIS, *étudié la question toute la matinée.* (Pasc.) *Eh! elle n'est déjà point si déchirée,* QUE JE CROIS! (Alex. Dum.) ‖ *Comme vous pouvez croire*, Comme vous pensez bien, comme vous devinez sans peine :

Sans oublier, *comme vous pouvez croire*,
Du bon Turpin le ventre de prélat,
Son teint fleuri, son regard de béat.
A. CHÉNIER.

— *Je crois bien*, Je crois cela facilement, cela n'est pas étonnant : *Il n'aime plus cette personne;* JE CROIS BIEN, *elle n'est plus la même.* (Pasc.)

— Loc. prov. *Croire comme parole d'Evangile*, ou *comme l'Evangile*, ou *comme article de foi*, Croire comme chose très-sûre. ‖ *Si vous ne le croyez pas, allez y voir*, Si vous ne croyez pas ce que je dis, cherchez vous-même les moyens de contrôler mes paroles. ‖ *J'aime mieux le croire que d'aller y voir*, Cela me paraît fort douteux, mais je ne tiens pas à m'en assurer. ‖ *Croyez cela et buvez de l'eau.* ou bien *Croyez cela et tenez-vous les pieds chauds*, C'est là une chose absurde et qu'il est ridicule de croire.

— Jurispr. Accepter comme preuve juridique : *On ne peut* CROIRE, *en justice, le témoignage d'une personne intéressée à nuire à l'accusé.*

Se croire v. pr. Etre cru : *Ce qui se dit* SE CROIT, *et ce qui se répète souvent devient avéré.* (Mignet.)

— Croire soi, se tenir pour, se regarder comme : *Je ne m'estime pas assez pour* ME CROIRE *un homme à augures.* (De Retz.) *L'âme ne* SE CROIT *jamais de la même nature que le corps.* (Boss.) *Les grands ne* SE CROIRAIENT *pas des demi-dieux si les petits ne les adoraient pas.* (Boil.) *C'est un grand défaut de* SE CROIRE *plus ou moins qu'on n'est.* (Gœthe.) *On ne* SE CROIT *pas fou tant qu'on est grave.* (Bongeart.) *La passion qui ne* SE CROIT *pas éternelle est hideuse.* (Balz.) *Il y a des esprits qui* SE CROIENT *positifs, et qui ne sont qu'arides.* (V. Hugo.) *Tout grand qu'il était, Napoléon ne* SE CROYAIT *pas dispensé d'astuce.* (St-Marc Gir.) *En général, toutes les femmes* SE CROIENT *belles.* (Mme Carlowitz.)

Rodrigue va combattre et *se croit* déjà mort.
CORNEILLE.

Pour être plus qu'un roi tu *te crois* quelque chose.
CORNEILLE.

Je *me croyais* aimé! Certes, j'étais stupide!
E. AUGIER.

— Se fier à son propre mérite, à ses propres opinions : *On a quelque honte de* SE CROIRE, *quelque bonne opinion qu'on ait de soi, quand on est seul à s'estimer ou à s'applaudir.* (Fléch.)

— Croire... à soi, regarder comme... à soi : *Les grands* SE CROIENT *tout permis.* (Mass.)

— *S'en croire*, Croire soi, agir d'après sa propre pensée : *Si je* M'EN CROYAIS, *je vous ferais des remontrances.* (Volt.) *Si je* M'EN ÉTAIS CRU, *je serais parti tout droit pour aller au pôle, comme on va de Paris à Pontoise.* (Chateaub.)

Mais si je *m'en croyais*, je ne la verrais pas.
RACINE.

‖ Avoir de soi une estime exagérée : *Il* S'EN CROIT, *cela se voit. Vous* VOUS EN CROYEZ *beaucoup trop, mon ami.*

— s. m. *Le croire*, L'action de croire : *Le comprendre est la mesure* DU CROIRE. (Bayle.)

— Gramm. *Croire que* veut le subjonctif, lorsqu'il est accompagné d'une négation ou d'une expression équivalente, ou d'une interrogation vraie, c'est-à-dire exprimant un véritable doute : *Je ne crois pas* QU'IL VIENNE. *Croyez-vous* QU'IL VIENNE? *quant à moi je l'ignore complétement. Loin de croire* QU'IL VÎNT, *je...* ‖ *Croire que* veut l'indicatif lorsqu'il n'est accompagné ni d'une négation, ni d'une vraie interrogation, c'est-à-dire si l'interrogation n'est qu'oratoire et qu'elle incline en réalité vers la négation, qu'elle la présume : *J'ai toujours cru* QU'IL VIENDRAIT. *Pouvais-je croire* QU'IL VIENDRAIT? *Pouvez-vous croire* QU'IL VIENDRA? ‖ *On croirait, on eût cru* présentent quelquefois un sens peu différent de *il semble, il semblait;* alors ils peuvent être suivis du subjonctif présent ou passé, selon le sens : ON EÛT CRU *qu'un nouveau déluge* DÛT *inonder la terre.*

— Rem. Dans le *Journal de l'Académie française*, on lit qu'en prose on prononce *craire*, et qu'en poésie le besoin de la rime autorise à faire prononcer *croire*, de même que *gloire*. Cette prononciation *craire* est absolument condamnée aujourd'hui, mais il n'y a pas longtemps que l'usage était encore partagé sur la prononciation de *croire*. Les uns disaient *craire*, les autres *croire*.

Une actrice de province qui avait adopté la première de ces deux prononciations, jouant le rôle d'un princesse, et apprenant par un envoyé l'arrivée du prince, son époux, qu'elle croyait mort, s'écria :

Le prince vit encore! ô ciel, puis-je le *craire?*
— Oui, princesse! il arrive, et tout couvert de *glaire*,

répondit l'envoyé, soit par malice, soit par analogie, ou pour éviter une discordance de rime.

— **Antonymes.** Décroire, douter, mécroire, révoquer en doute, contester, protester.

— **Encycl.** Le verbe *croire*, qui exprime une des opérations de l'esprit les plus difficiles et les plus compliquées, ne peut s'embrasser complétement dans sa signification qu'au moyen d'une réflexion longue et suivie. Voici comment l'abbé de l'Epée faisait comprendre aux sourds-muets l'idée complexe que représente ce mot. Parmi tous ceux qui ont reçu l'instruction de nos colléges, il en est bien peu qui pourraient donner du mot *croire* une définition aussi exacte que le sourd-muet, après la démonstration suivante de l'abbé de l'Epée : « Il n'est peut-être, dit-il, point de mot plus difficile à expliquer par signes, que celui-ci : *je crois*. Voici de quelle manière je m'y prends pour réussir. Après avoir écrit sur la table : *je crois*, je tire quatre lignes différentes ainsi disposées :

Je crois {
Je dis *oui* par l'esprit; je pense que *oui*.
Je dis *oui* par le cœur; j'aime à penser que *oui*.
Je dis *oui* par la bouche
Je ne vois pas de mes yeux.

Ce qui signifie : mon esprit consent, mon cœur adhère, ma bouche professe, mais je ne vois point de mes yeux. Une fois ainsi expliqué, mes élèves comprennent beaucoup mieux ce mot que ceux qui parlent et entendent. »

— **Allus. littér. Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée,** Allusion à un vers de Corneille, dans *Polyeucte*. V. VOIR.

— **Croire tout découvert est une erreur profonde; C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde,** Allusion à deux vers de Lemierre. V. DÉCOUVRIR.

CROISADE s. f. (kroi-za-de — rad. *croix*). Nom donné aux expéditions que divers Etats européens firent en terre sainte, dans le but de chasser les musulmans. Commencées en 1095, elles se terminèrent en 1268. Ces expéditions doivent leur nom à l'usage où étaient les personnes qui s'engageaient à y prendre part de coudre sur leurs habits une croix d'étoffe : *On doit aux* CROISADES *la recomposition des armées nationales, décomposées par les petits cantonnements militaires de la féodalité.* (Chateaub.) *Les* CROISADES *sont l'expression, la mise en action, pour ainsi dire, de l'esprit chevaleresque.* (J.-J. Ampère.) *Le premier caractère des* CROISADES, *c'est leur universalité.* (Guizot.) *Les* CROISADES *n'avaient qu'un but : détruire ceux qui ne croyaient pas ce que croyait l'Eglise.* (T. Delord.)

— Par ext. Expédition militaire faite dans un but religieux : *La* CROISADE *contre les Albigeois.*

— Fig. Entreprise concertée pour la défense d'un intérêt ou d'une idée : *Les évêques ont entrepris une* CROISADE *en faveur du pouvoir temporel. Pendant que le couperet tombait sur la place publique, la Restauration continuait dans les chambres sa* CROISADE *contre les principes de la Révolution.* (T. Delord.)

— Techn. Croisure des cocons. ‖ V. CROISURE.

— Astron. Constellation formée de quelques étoiles en croix, et qui est voisine du pôle austral.

— **Encycl.** Les *croisades* furent des expéditions entreprises à diverses époques par les nations chrétiennes de l'Occident pour reconquérir le saint sépulcre sur les musulmans. La délivrance des *lieux saints* était une idée depuis longtemps rêvée par les chrétiens du moyen âge, dont l'enthousiasme religieux était surexcité encore par les récits des pèlerins sur les cruautés des Turcs envers les chrétiens d'Orient. Plusieurs papes, et notamment Grégoire VII (qui en fut empêché par la querelle des investitures), en avaient projeté la réalisation. Il était réservé à un pauvre moine amiénois, Pierre l'Ermite, d'accomplir ce que les princes de la terre n'osaient tenter. Revenu de la Palestine en 1094, fortifié dans ses résolutions par des songes et des visions, il se présenta hardiment au pape Urbain II, le remplit de l'enthousiasme dont il était lui-même animé, parcourut toute l'Italie en prêchant la *guerre sainte*, rentra en France, portant en tous lieux sa parole ardente avec l'autorité d'un prophète et d'un envoyé du ciel, et prépara par ses récits et ses prédications l'explosion qui allait précipiter sur l'Asie des populations tout entières. *On avait pleuré en Italie*, dit Voltaire, *on s'arma en France*. La France prit en effet l'initiative de l'attaque, comme elle avait eu l'honneur de la défense lors des grandes invasions musulmanes du VIIIe siècle. Les Asiatiques ont eux-mêmes rendu ce témoignage en confondant tous les Occidentaux sous le nom générique de *Francs;* et c'est avec assez de justesse qu'on a nommé les exploits des croisés *Gesta Dei per Francos*.

Bientôt Urbain II, au concile de Clermont (1095), donna l'élan à la chétienté en décrétant la guerre sainte. Des milliers d'hommes se levèrent de toutes parts aux cris de *Dieu le veut*, et prirent pour signe de ralliement et pour marque d'engagement irrévocable une croix d'étoffe sur leurs vêtements, ce qui fit donner à ces grandes émigrations militaires et religieuses le nom de *croisades*. Un bouleversement inattendu eut lieu dans le sein de la société féodale; une foule de barons, dénués de ressources pour cette lointaine expédition, vendirent ou engagèrent leurs fiefs, soit aux rois, soit aux prélats, ou octroyèrent à prix d'or des franchises à leurs villes et à leurs vassaux. Les serfs, les gens de mainmorte, brisant les chaînes séculaires qui les attachaient à la glèbe, s'attroupèrent par milliers sans que personne apparemment songeât à les retenir. L'armée des vilains fut prête avant celle des chevaliers, et dès le printemps de 1096, plus de 60,000 pauvres gens, mêlés de clercs, de moines, de quelques nobles et de beaucoup de bandits et de prostituées, partirent de France et de Germanie sous la conduite de Pierre l'Ermite et d'un aventurier nommé Gautier Sans-Avoir. 200,000 autres les suivirent à peu de distance. Ces bandes indisciplinées, grossies par tous les aventuriers de l'Europe, commirent d'horribles dévastations sur leur route. Une grande partie fut dispersée par les Hongrois; d'autres allèrent follement se jeter dans l'Asie Mineure, où ils furent moissonnés par les Turcs. Mais bientôt la vraie force militaire de l'Europe, la chevalerie, se mit en marche en se divisant en plusieurs corps d'armée, et suivie d'une prodigieuse multitude de gens de trait, de vilains, de clercs, et même de femmes et d'enfants. Ils se rejoignirent tous au printemps de 1097 sur la rive asiatique du Bosphore, où ils retrouvèrent Pierre l'Ermite et les débris des premiers croisés. Les chroniqueurs prétendent que l'armée occidentale compta pour lors 100,000 cavaliers et 600,000 gens de pied des deux sexes. De telles masses humaines ne s'étaient jamais mises en mouvement, même dans les grandes invasions des barbares. Mais ce chiffre est sans doute fort exagéré. Les principaux chefs étaient : Godefroy de Bouillon, ses frères Baudouin et Eustache, Hugues de Vermandois, frère du roi de France; Etienne, comte de Blois; Robert, comte de Flandre; Raymond, comte de Toulouse; Bohémond, prince de Tarente; Tancrède, duc de la Pouille, et la plupart des hauts barons de l'Europe, attirés surtout par l'espoir de conquérir de riches principautés en Orient. Aucun roi ne figurait parmi eux. L'empereur grec Alexis, épouvanté du formidable *secours* qui lui arrivait contre les musulmans, irrité des excès inséparables du passage de tant de milliers d'hommes, montra d'abord une méfiance assez légitime, mais se hâta bientôt de faciliter le passage en Asie, après avoir décidé les chefs des croisés à lui prêter à l'avance hommage pour les contrées qui seraient arrachées aux infidèles. Les croisés signalèrent leurs premiers pas en Asie par deux victoires sur les Turcs. Nicée fut reprise, et bientôt la victoire sanglante de Dorylée livra toute l'Asie Mineure aux chrétiens. La grande armée emporta Antioche, qui fut donnée en seigneurie à Bohémond, tandis que Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon s'instituait comte d'Edesse. Les croisés ne parurent devant Jérusalem que onze mois après la bataille d'Antioche : la misère, les fièvres dévorantes du ciel de l'Asie, les corps laissés dans les pays conquis, avaient, dit-on, réduit l'armée chrétienne à 40,000 hommes. La ville sainte fut emportée d'assaut (15 juillet 1099) et inondée de sang par les guerriers chrétiens, qui montrèrent une fureur impitoyable. Jérusalem devint la capitale d'un petit royaume féodal, dont le premier souverain, Godefroy de Bouillon, ne prit d'abord que le titre d'*avoué du saint sépulcre*. D'autres seigneuries latines ou franques s'organisèrent au profit de Raymond à Tripoli, de Tancrède à Tibériade, etc. Les Turcs et les Arabes conservèrent néanmoins un certain nombre de places en Syrie et en Palestine, et les nouvelles colonies chrétiennes eurent constamment à guerroyer contre ces redoutables ennemis.

La *deuxième croisade* (1147-1149) fut déterminée par la reprise du comté d'Edesse par les Turcs en 1144. Antioche et Jérusalem furent bientôt menacées, et l'Europe, consternée des victoires des infidèles, s'émut de pitié à l'appel des princes latins et aux prédications éloquentes de saint Bernard, qui fut le Pierre l'Ermite de cette nouvelle guerre sainte. L'empereur Conrad III et le roi de France Louis VII, ce dernier malgré les avis de son ministre, le prudent abbé Suger, partirent pour la Terre sainte en 1147. L'armée teutonique passa la première en Asie et fut presque tout entière exterminée par les Turcs. Le roi de France franchit le Bosphore à son tour, remporta un petit succès sur les bords du Méandre, mais fut mis en pleine déroute dans la Pamphilie, et ne gagna qu'à grand'peine Jérusalem. Avec les débris de son armée il entreprit néanmoins le siége de Damas, où une défaite irréparable mit sa liberté et sa vie en danger. Cette vaste levée de boucliers, conduite par les deux principaux monarques de l'Occident, échoua donc entièrement et ne réalisa aucune des espérances des chrétiens d'Orient.

La *troisième croisade* (1189-1193) fut entre-

prise sous l'empire de la stupeur qu'avait causée la reprise de Jérusalem par Saladin, en 1187, à la suite de la sanglante bataille de Tibériade. Elle fut prêchée par l'archevêque Guillaume de Tyr et dirigée par l'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe-Auguste et le prince anglais Richard Cœur de Lion, dont les forces constituaient un des plus beaux armements qu'ait jamais vus l'Europe féodale. Le rendez-vous général était devant Saint-Jean-d'Acre (Ptolémaïs). L'empereur Frédéric traversa de vive force le territoire grec, remporta une victoire sur les Turcs en Asie Mineure, prit d'assaut Konieh (Iconium), mais fut saisi d'un refroidissement mortel en se baignant dans une rivière de Cilicie. Le roi de France et Richard (ce dernier était devenu roi d'Angleterre dans l'intervalle) prirent Saint-Jean-d'Acre, mais se disputèrent la priorité du commandement et s'affaiblirent par leurs continuelles discordes. Bientôt Philippe tomba malade et revint en France. Richard prolongea pendant une année encore une guerre aventureuse, mais ne put reprendre Jérusalem et finit par signer avec Saladin une trêve qui ne laissait aux chrétiens que les places maritimes depuis Jaffa jusqu'à Tyr, avec la faculté de visiter librement le saint sépulcre. On sait que c'est au retour de cette expédition que le prince anglais fut fait prisonnier par le duc d'Autriche et retenu captif en Allemagne. Quelques années plus tard, les chrétiens de Palestine furent dépouillés de ce qui leur restait, à l'exception d'Acre et de Tyr.

Le pape Innocent III donna au fameux Foulques, curé de Neuilly, la mission de prêcher de nouveau la *croisade* en Occident. Des barons français, notamment Villehardouin, sénéchal de Champagne, et Baudouin, comte de Flandre, soutenus par la puissante marine de Venise, partirent pour la terre sainte, mais s'arrêtèrent à Constantinople, qu'ils pillèrent deux fois, se mêlèrent aux factions qui déchiraient l'empire d'Orient et finirent par détruire l'empire grec et fonder un *empire latin* (1204), dont le premier souverain fut le comte Baudouin de Flandre.

En 1212, le clergé du nord de la France et de l'Allemagne, s'imaginant que c'était à des mains innocentes que Dieu réservait la conquête des lieux saints, organisa une *croisade* d'enfants. Sous l'empire de cette inconcevable et barbare illusion, on embarqua des milliers de ces pauvres créatures, dont la plupart périrent dans les tempêtes ou furent vendus comme esclaves sur la côte d'Egypte par ceux mêmes à qui on en avait confié la direction. Mais on donne plus généralement le nom de *quatrième croisade* à celle qui fut entreprise par le roi de Hongrie, André III, et poursuivie par Jean de Brienne, à qui on avait décerné le titre de roi de Jérusalem, et par un grand nombre de prélats et de hauts barons (1217-1221). Le fait le plus saillant de cette expédition fut l'attaque de l'Egypte et la prise de Damiette par les croisés, qui furent bientôt obligés, par suite de leurs divisions, de traiter avec les musulmans et d'évacuer le delta du Nil.

La *cinquième croisade* (1229) fut accomplie par l'empereur Frédéric II, héritier de Jean de Brienne au trône de Jérusalem. Ce prince recouvra sans combattre, par des négociations avec le soudan d'Egypte, le petit royaume de Judée, à la condition d'y tolérer le culte musulman. Malgré les remontrances du pape, il conclut pour les chrétiens d'Orient une trêve de dix ans et se fit couronner à Jérusalem. Le monde eut le spectacle extraordinaire de la croix relevée sur l'église du Saint-Sépulcre par les mains d'un prince excommunié et accablé des anathèmes pontificaux. Toutefois il revint en Europe sans avoir rien fait pour s'assurer la possession des pays qu'il avait recouvrés et qui restèrent exposés aux ravages des infidèles.

Grégoire IX fit décréter une *sixième croisade* en 1234. L'expédition fut en partie détournée de son but pour donner des secours à Baudouin II, empereur latin de Constantinople, et les divisions des croisés stérilisèrent d'ailleurs leurs efforts. Ils voulurent en vain s'opposer, en 1244, à l'invasion des Corasmiens, tribus mongoles chassées de la Perse, et furent écrasés à la bataille de Gaza. Jérusalem fut inondée de sang, et toute la Palestine devint la proie de ces barbares.

La *septième* et la *huitième croisade* appartiennent au règne de saint Louis. Ce prince résolut de frapper l'islamisme en Egypte, pays qui, depuis les sultans ayoubites, en était devenu en quelque sorte le centre, ou du moins avait grandi de la décadence de Bagdad. C'était déjà cette voie qu'avaient prise les dernières expéditions d'outre-mer. Le roi s'embarqua à Aigues-Mortes en 1248, assiégea et prit Damiette, mais il fut fait prisonnier après le désastre de Mansoura et ne recouvra la liberté qu'en rendant Damiette (1250). Sa deuxième tentative fut plus funeste encore. Excité par son frère Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, entraîné par l'espoir chimérique d'*induire* le roi maure de Tunis à se *chrétienner*, il porta cette fois ses armes sur le rivage septentrional de l'Afrique (1270) et mourut devant Tunis avec un grand nombre de ses chevaliers. V. LOUIS IX.

Avec saint Louis expire le génie des *croisades;* avec lui s'évanouit l'espoir de reconquérir la terre sainte et le tombeau du Christ. L'Europe chrétienne a désormais oublié le chemin de l'Orient; vingt ans après la mort du pieux roi, Acre tombait au pouvoir du sultan d'Egypte, et il ne restait plus en Palestine et en Syrie aucun vestige des conquêtes latines. Le but de tant d'expéditions était à jamais manqué, et l'impuissance de la chevalerie féodale constatée par deux siècles d'efforts sans résultats et d'entreprises avortées.

On a beaucoup disputé sur les causes et les résultats des *croisades.* L'école philosophique du siècle dernier, jugeant la moralité intrinsèque de ces entreprises extraordinaires, les a condamnées comme le délire le plus absurde et le plus désastreux du fanatisme; elle n'a vu dans leurs résultats définitifs que la perte de six millions d'hommes pour la chrétienté, et l'accroissement de la puissance papale et de l'opulence du clergé. Mais il y eut sur ce point historique une réaction violente sous l'Empire et même sous le Consulat, après l'apparition du *Génie du christianisme* de Chateaubriand, et cette réaction s'est naturellement prolongée sous la Restauration. Des écrivains sont venus qui, dans leur empressement de réparation et de justice, un peu pompeux, ont voulu faire honneur à des princes sans expérience politique et sans lumières de ce que l'Occident avait trouvé de profitable, soit dans ses communications avec l'Orient, soit dans les diverses impulsions que donna ce grand mouvement à la société civile en Europe : par exemple, les barons croisés, ayant été quelquefois forcés d'aliéner leurs domaines et de vendre la liberté à leurs serfs, afin de pourvoir aux frais de leurs expéditions, on a vu dans ces aliénations et ces affranchissements la cause première de la naissance des communes et de la ruine de la féodalité. Cela pourrait être contredit, car des villes libres existaient déjà en Italie et dans les pays du Nord avant les premières *croisades :* l'énergie seule de la nature humaine et le développement inévitable du principe social avaient amené la réaction des associations populaires contre l'oppression de la féodalité dégénérée. Quoi qu'il en soit, les écrivains dont nous parlons ont traité de fort haut la philosophie étroite, ont-ils dit, et toute voltairienne de leurs devanciers; mais, se jetant dans l'excès contraire, ils trouvèrent tout à louer dans ce qui ne fut qu'un entraînement inconscient du zèle religieux. De sages et judicieux esprits toutefois, au milieu même de cette réaction à la Marchangy, c'est-à-dire par beaucoup de côtés ridicule, ont fixé les véritables termes de la question, et Michaud fut de ceux-là, comme on va le voir dans l'article suivant.

Croisades (HISTOIRE DES), par Michaud. Cet ouvrage estimable, utile à consulter, a passé pendant quelque temps pour l'un des monuments littéraires du XIXe siècle. On doit tenir compte à l'auteur des recherches qu'il a faites pendant trente ans, dans la louable ambition de combler une lacune. L'*Histoire des croisades*, perfectionnée d'édition en édition, se compose de 5 volumes de texte et de 4 volumes de bibliographie; pour cette dernière partie, Michaud prit des collaborateurs habiles et spéciaux, notamment M. Reinaud, de l'Institut. Avant ce travail, que l'auteur a refait presque entièrement à chaque réimpression, il n'existait rien de très-étendu sur les croisades. Cet ouvrage est donc utile; il faut regretter seulement d'y trouver une préoccupation trop exclusive des idées poétiques et politiques du temps (1811-1822). Visant toujours à l'effet, l'historien soigne plus son style qu'il ne s'attache à l'enchaînement et à la justesse de ses pensées; il traite et considère l'histoire, non comme une science morale et positive, mais comme une branche de la rhétorique. « La critique, la profondeur des vues, dit M. Parisot, lui manquent trop souvent. Les ressorts qui meuvent l'homme, les masses et les gouvernements, les ressorts particuliers à l'époque qu'il décrit, le jeu mutuel de tous ces éléments, il ne les connaît point assez... On regrette enfin que les autorités ne soient jamais indiquées dans le corps de l'ouvrage. » Ces autorités sont suppléées par les pièces justificatives et par la *Bibliothèque des croisades ;* il eût mieux valu peut-être que l'auteur eût fondu avec art dans son récit tous les documents.

Une préface de roman fut la cause originelle de l'*Histoire des croisades.* Les exploits fictifs et aujourd'hui presque oubliés de Malek-Adel inspirèrent à Michaud le dessein de célébrer la valeur réelle des Godefroy, des Richard et des saint Louis. L'école philosophique du dernier siècle n'avait pas compris la grandeur de la lutte poétique des croisades; elle n'avait vu qu'un long égarement religieux dans cette vaste entreprise que se léguèrent dix générations successives. Le point de vue de Michaud est autre que celui de ses devanciers. Selon lui, les croisades furent la guerre des peuples chrétiens et septentrionaux qui avaient envahi l'empire romain, contre les peuples orientaux et musulmans qui avaient ravagé l'empire grec. « On aime à le suivre, dit M. Mignet, dans ces récits où se trouvent tout à la fois le mérite rassurant de l'exactitude et la couleur poétique des vieux siècles. On est frappé de l'imposant spectacle de ces masses européennes s'ébranlant à la parole d'un pauvre ermite pour marcher sur l'Asie aux cris de *Dieu le veut! Dieu le veut!* On les accompagne avec anxiété dans leur hardi pèlerinage à travers des terres plus dangereuses à parcourir pour elles que les mers, prenant des villes, livrant des batailles, supportant des famines et n'arrivant qu'après deux ans de marche non interrompue et de misères courageusement surmontées, dans le pays qui ne leur était connu que par la foi! On est ému lorsque leurs débris parviennent enfin sur la montagne d'où ils aperçoivent Jérusalem et où ils se prosternent tous en pleurant! » On est saisi d'admiration, il est vrai, en voyant ces hommes du Nord devenus maîtres de la Judée et ces coups prestigieux de la fortune. Mais le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales oublie de nous dire si cette admiration est excitée en lui par le livre ou par les événements retracés. Cet éloge est exagéré, s'il s'applique à l'ouvrage; M. Nettement l'a jugé plus sainement dans ces quelques lignes : « L'épopée des croisades devint, sous la plume ingénieuse de Michaud, un récit intéressant, mais sans enthousiasme, puisé aux sources musulmanes comme aux sources catholiques, soigneusement étudiées et impartialement confrontées, et écrit d'un style facile, élégant et naturel. »

Voici maintenant l'appréciation de M. Sainte-Beuve : « Cette histoire de M. Michaud est bonne et saine, bien qu'elle n'ait rien de très-supérieur dans l'exécution. L'auteur a procédé dans son sujet graduellement, avec bon sens et bonne foi; il n'a point de vue absolue; il cherche ce qu'il croit la vérité, « abandonnant, dit-il, les dissertations aux érudits, et les conjectures aux philosophes. » C'est exact, suivi, grave; mais il n'y a rien qui morde ni qui prenne vivement l'attention. Bien qu'il se prononce dans un sens plutôt favorable aux croisés et à l'inspiration religieuse qui les a poussés, l'auteur ne dissimule rien des désordres ni des brigandages; il reste tout philosophique dans son mode d'examen et d'explication. Comparant les jugements contradictoires qui ont été exprimés sur les croisades, il suit une voie moyenne et d'entre-deux et s'attache à adopter ce que « tous ces jugements divers ont de modéré » et de raisonnable. » On voit déjà les qualités et les défauts que ce parti amène avec soi. M. Michaud est élégant, jamais éloquent; il n'a rien du faux brillant de l'école académique; il n'a rien du hasardé ni du tranchant de l'école moderne. Mais à M. Michaud revient cet autre honneur solide d'avoir eu, le premier chez nous, l'instinct du document original en histoire, d'en avoir de plus en plus apprécié l'importance en écrivant, d'avoir eu l'idée de l'enquête historique au complet, faite sur des pièces non-seulement nationales, mais contradictoires et de source étrangère. »

En résumé, Michaud, sans se targuer de ce dogmatisme superbe qui prétend porter dans l'appréciation des difficultés morales de l'histoire l'inflexibilité et l'absolu des démonstrations mathématiques, Michaud, guidé par une impartialité véritablement philosophique, a marché entre les deux opinions, et s'est même affranchi, mérite rare, de toutes les influences que, dans sa situation particulière, on eût pu le suspecter de subir de bonne foi. Il a très-bien compris et n'a pas hésité à dire que les *croisades* trouvaient dans l'enthousiasme religieux et guerrier, comme dans l'ignorance profonde et la misère excessive des temps qui les virent naître, leur explication suffisante, mais non leur justification. « Sans croire, dit-il, que les guerres saintes aient fait tout le bien ou tout le mal qu'on leur attribue, il faut convenir qu'elles ont été une source de pleurs pour les générations qui les ont vues et qui y ont pris part. Mais comme les maux et les orages de la vie humaine, qui rendent l'homme meilleur et servent souvent au progrès de sa raison, elles ont hâté l'expérience des peuples, et l'on peut dire qu'après avoir ébranlé la société, elles l'ont raffermie dans ses fondements. »

Croisades (HISTOIRE DES), par Ch. Mills (Londres, 1820, 2 vol.). Faire connaître l'origine, l'esprit et les suites des croisades, c'était en Angleterre une tentative nouvelle. L'auteur s'est proposé de combler une lacune si regrettable, en mettant à profit les travaux déjà publiés en Allemagne et en France sur des entreprises qui émurent tout l'Occident et qui eurent une grande influence sur les destinées de l'empire grec. Il donne d'abord dans son ouvrage une idée générale des circonstances qui ont préparé et amené les guerres saintes; il explique les motifs qui, à diverses époques, ont déterminé les princes et les peuples à prendre la croix. Il décrit en détail les événements militaires de chaque croisade. Il parle des établissements fondés en Syrie et en Palestine par les croisés, et fait connaître le sort qu'ils ont éprouvé. Il examine les causes qui ont ralenti peu à peu et qui ont fini par éteindre le zèle des Occidentaux pour ces expéditions lointaines. Il termine par quelques réflexions sur les conséquences générales des croisades.

L'ouvrage de Mills est court et présente malheureusement d'importantes lacunes. La critique ne manque pas à l'auteur; il sait choisir les faits, grouper les traits principaux, proportionner les diverses parties du récit. Son *Histoire des croisades* est supérieure à son *Histoire du mahométisme.* L'auteur a puisé aux sources originales et a consulté les écrivains de nos jours; il semble n'avoir épargné aucune recherche pour donner à son travail l'authenticité désirable. Sa narration est toujours claire et simple; il donne une idée nette des faits et de leur enchaînement; mais il ne possède pas l'art de transporter son lecteur au milieu des scènes des siècles passés et de le faire assister en quelque sorte aux événements qu'il raconte. Quoique son livre fournisse une lecture agréable, il n'y a pas un tableau, pas un récit que l'on soit tenté de citer. Cependant le style a du coloris et de l'abondance, et même une teinte poétique qui s'associe à une grande vigueur. Cette *Histoire des croisades* a été traduite en français par M. Tiby (1825-1835).

Croisade noire (LA), roman de L.-M. Gagneur, qui parut d'abord en 1864 dans le *Siècle* et qui fut publié en volume l'année suivante avec des additions importantes. C'est une œuvre socialiste, dans le genre de celles d'Eugène Sue, mais plus modérée. Le 27 février 1862, dans une séance mémorable, M. Billaut disait à la tribune du Sénat : « L'homme politique ne peut méconnaître les inconvénients que peut entraîner l'extension considérable des congrégations religieuses. L'attention du ministre des cultes ayant été sollicitée par un certain nombre de faits regrettables, il a dû, dans une circulaire, rappeler aux congrégations que, même en présence de vocations vives, le devoir du clergé n'est pas seulement de conserver la foi religieuse, mais aussi la loi civile et l'autorité sacrée qui appartient aux pères et aux mères. Dans combien de circonstances le clergé, sous la préoccupation exclusive du sentiment religieux, ne s'est-il pas montré disposé à sacrifier à cette préoccupation les intérêts de la société civile! » La *Croisade noire* n'est autre chose que le développement dramatique de cette pensée si juste. L'auteur s'élève énergiquement contre les manœuvres souterraines de la bande encapuchonnée que Béranger appelle les *hommes noirs.* Il proteste contre les recrutements forcés et les enrôlements coupables de cette milice des ténèbres. Il n'attaque pas le clergé régulier, l'Eglise militante; une pareille guerre est loin de sa pensée; ce qu'il combat avec véhémence, c'est l'organisation monastique. Il a parfaitement compris qu'elle résume l'idée du passé, et il étale sous nos yeux les tristes exploits de la croisade de l'obscurantisme contre les soldats du progrès. Il bat en brèche l'esprit monastique, renfermé dans son étroit aveuglement comme dans une forteresse, et s'érige en champion du christianisme intelligent, qui porte écrit sur sa bannière la véritable devise de son fondateur : *Liberté, égalité, fraternité.* Il n'apporte dans la lutte aucune acrimonie contre les individus, c'est le principe qu'il prend corps à corps. Il plaint, au contraire, l'erreur de ces fanatiques qui s'imaginent que l'intolérance sert les intérêts de la religion. Il tente de porter le dernier coup à ce passé, qui se débat vainement sous les étreintes victorieuses du progrès, en s'élevant contre tout ce qui blesse la dignité et porte atteinte à la liberté de conscience.

La *Gazette de France*, par la plume de M. Janicot et de ses satellites, la *Guyenne*, la *Chronique de l'Ouest*, l'*Union de Maine-et-Loire*, en un mot toutes les feuilles cléricales, ont accusé L.-M. Gagneur de vouloir continuer l'œuvre de critique religieuse, si brillamment inaugurée par la *Vie de Jésus* de M. Renan et par le *Maudit.* On s'est récrié contre l'exagération de ses portraits, la brutalité de ses tableaux, et contre ses fictions prétendues calomnieuses. Si l'auteur a péché contre la vérité, c'est par indulgence, en adoucissant les traits trop marqués et les ombres trop sombres du tableau. Il n'a rapporté que des faits flétris par la justice, et encore en les excusant, dans l'état actuel des choses, comme les conséquences logiques des règlements et de l'esprit monastiques. Il nous semble que le frère Hugo, le père Archange, les abbés Grelat, Gurbiso et Taon, les frères Letoïus, Casimir des Anges, Marie-Agathon, Césarin, Catulle, Fidèle, Saint-Gabriel (nous en passons et des meilleurs), se seraient estimés fort heureux de rencontrer de pareils sentiments dans leurs juges. Le parti clérical, pour l'honneur du corps, devait protester; nous lui donnons acte de sa protestation, bien que nous pensions que, pour lui, le silence eût été préférable dans une aussi mauvaise cause.

Ceci posé, nous allons résumer aussi brièvement que possible la *Croisade noire.* Des frères augustins ont établi un couvent à Bourneuf et s'efforcent, par tous les moyens possibles, sans doute *ad majorem Dei gloriam*, car ils ont fait vœu de pauvreté, d'enrichir et d'accroître leur congrégation. Ils convoitent l'héritage d'un vieux marquis, M. de Chasseney, et, les yeux fixés sur son coffre-fort, rampent à la manière des serpents pour y parvenir, sans qu'on puisse les apercevoir et les arrêter dans leur marche tortueuse. S'emparer de l'esprit des vieilles filles et des bigotes, séquestrer des mineurs avec des circonstances qui rappellent les affaires Mortara, Coën et Baudry, soustraire des testaments, user de violence et de ruse, mentir impudemment, telle est leur tactique. Ils parviendraient sans doute à leur but, si un homme de cœur, probe et courageux, M. Burty, guidé par son bon sens et par sa droiture naturelle, n'opposait sans cesse des contre-mines à leurs mines et ne leur résistait ouvertement. En vain le ciel, représenté par les bons pères, et la terre, représentée par le sous-préfet congréganiste, le baron de Ruffinier, s'unissent pour le perdre; sa vertu triomphera des artifices de l'es-

prit du mal, et les frères augustins, flétris par la justice, seront obligés de dire adieu au pays et aux millions de M. de Chasseney. Tandis que les frères augustins, les champions de l'idée du passé, s'enfuiront honteusement, après avoir semé derrière eux la ruine, la désolation et la mort, M. Burty, l'apôtre des idées modernes, par la création d'un établissement copié sur celui d'Oswald, fondé en 1842 par le maire de Strasbourg, M. Schutzenberger, ramènera à Bourneuf l'aisance, la joie et la vie.

Tel est le résumé succinct de la *Croisade noire*, un de ces romans qui se lisent et ne s'analysent pas. Il ne faudrait cependant pas croire, sur cet aride sommaire, que c'est là un ouvrage froid et uniquement politique. Loin de là, des scènes d'amour, des révoltes, des enlèvements, des incidents tragiques et terribles animent le récit d'un bout à l'autre. Peut-être même la passion y joue-t-elle un trop grand rôle. La partie romanesque est si étroitement unie à la partie humanitaire, qu'à l'exception du chapitre contenant le testament de M. de Chasseney, c'est à peine si l'entraînement des événements vous laisse le temps de songer au côté politique et social de l'ouvrage. Il faut même que l'intrigue soit bien attachante, pour qu'on ne puisse fermer le livre avant de l'avoir terminé, en dépit du style ou plutôt du manque de style; car c'est là, il faut le reconnaître, la partie faible de la *Croisade noire.* La *Croisade noire*, disons-le nettement, malgré nos sympathies pour l'auteur et notre communauté d'idées avec lui, est un ouvrage mal écrit. L'expression est toujours énergique, mais pas toujours correcte et parfois bizarre et triviale; la phrase est trop souvent embarrassée. La vigueur du terme, l'intérêt du récit et la portée des considérations sociales ne laissent pas au lecteur le temps de scruter minutieusement les détails, comme notre devoir de critique nous imposait l'obligation de le faire. Nous y avons d'ailleurs gagné le plaisir de remarquer avec quelle fermeté les caractères sont tracés et suivent toujours la même ligne en creusant de plus en plus profondément leur sillon.

Croisade contre les Albigeois, poëme de Guillaume Tudèle. V. CHANSON DES ALBIGEOIS.

CROISAT s. m. (kroi-za — rad. *croix*, cette monnaie portant une croix). Métrol. Monnaie génoise valant 8 fr. 13.

CROISÉ, ÉE (kroi-zé) part. passé du v. Croiser. Disposé en croix : *Des épées* CROISÉES. *Avoir les bras* CROISÉS. *Dans le port, les vaisseaux avaient leurs vergues* CROISÉES, *leurs pavillons en berne.* (B. de St-P.) *Je vis, au pied d'un buisson, à trente pas de moi, une espèce de soldat qui, sur deux bâtons* CROISÉS, *appuyait le bout d'une escopette.* (Le Sage.) *Les quatre amis s'assirent à terre, les jambes* CROISÉES *comme des Turcs ou comme des tailleurs.* (Alex. Dum.)

Les dards *croisés*, les larges boucliers
Sont d'un héros la couche funéraire.
MILLEVOYE.

‖ Qui a pris la croix : *Soliman ne peut résister au premier torrent de tous ces princes* CROISÉS. (Volt.)

Dieu de paix, que de sang a coulé sous ton nom!
N'ont-ils jamais marché que sous ton oriflamme,
Imprimaient-ils aussi ton image en leur âme,
Tous ces héros *croisés* qui, d'infidèles mains
Ne voulaient, disaient-ils, qu'arracher les lieux saints?
Leurs crimes ont souvent fait gémir l'infidèle.
L. RACINE.

‖ Coupé sous un angle : *Des chemins* CROISÉS.

— Qui se produit sur divers points, en divers sens à la fois :

Ce chamaillis de cent propos *croisés*
Ressemble aux vents l'un à l'autre opposés.
VOLTAIRE.

— Dont le sang est mêlé : *Des animaux* CROISÉS. *Les races gagnent à être* CROISÉES, *quand elles ont déjà beaucoup de caractères communs.* (Fr. Pillon.)

— Fig. Contrarié, traversé : *Il a été* CROISÉ *dans ses desseins.*

— *Bras croisés*, ou *Les bras croisés*, Inactif : *Il est là* BRAS CROISÉS *depuis ce matin. Je ne puis voir,* LES BRAS CROISÉS, *l'innocence opprimée.* (Frédér. II.) *Je t'ai laissé ici trois jours* LES BRAS CROISÉS; *tu dois connaître toutes les femmes de Vire.* (C. Delavigne.) *Aviez-vous pensé que j'assisterais* LES BRAS CROISÉS *à la dégradation de ma race?* (J. Sandeau.)

. . . Ta vertu, qui craint de trop paraître au jour,
Attend *les bras croisés* qu'il t'immole à ton tour.
CORNEILLE.

— Blas. Se dit d'un globe surmonté d'une croix, et du panonceau de l'agneau pascal, quand la croisette est d'un émail particulier : *De Baussain : D'azur, à l'agneau pascal d'or, le panonceau d'argent,* CROISÉ *de gueules.*

— Littérat. *Rimes croisées*, Rimes masculines et féminines alternées. Voici un exemple de l'expression et de la chose :

Je ne sais si je dois, par des *rimes croisées*,
Construire d'abord un quatrain,
Joindre de deux tercets les phrases reposées.
LAMOTTE.

‖ *Vers croisés*, Vers à rimes croisées : *Voltaire a essayé d'écrire une tragédie en* VERS CROISÉS. *Il est certain qu'il y a moins de monotonie dans les* VERS CROISÉS *que dans les autres.* (Grimm.) ‖ Signifie aussi Vers de diverses mesures employés dans une même pièce et se succédant régulièrement.

— Chorégr. *Chassé croisé*, Chassé exécuté en même temps à droite et à gauche par la dame et le cavalier.

— Escrime. Se dit du tireur qui n'est pas en ligne et a le pied droit trop en dedans : *Vous êtes* CROISÉ, *vous perdez l'aplomb.*

— Art milit. *Feux croisés*, Feux portant sur un même point de diverses directions : *Il essuya les feux* CROISÉS *des forts et de la ville.* ‖ Fig. Attaque simultanée : *Il poursuivit, sous le feu* CROISÉ *des épigrammes.*

— Techn. *Etoffe croisée*, Etoffe travaillée à quatre marches, au lieu de deux.

— Anat. *Ligaments croisés*, Nom donné à deux forts ligaments qui se trouvent à la partie postérieure de l'articulation du fémur avec le tibia.

— Mamm. Marqué d'une tache en forme de croix : *Il y a des renards de toutes couleurs : des noirs, des bleus, des gris, des gris de fer, des gris argentés, des blancs et enfin des* CROISÉS, *qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos et une autre ligne noire sur les épaules, qui traverse la première.* (Buff.)

— Entom. Dont le prothorax est marqué d'une croix.

— Moll. Marqué de stries croisées : *Coquilles* CROISÉES.

— Bot. Disposé en croix, en parlant des pétales. ‖ Se dit des feuilles et des rameaux qui sont opposés par paires, et disposés perpendiculairement à la paire précédente.

— s. m. Guerrier qui a pris la croix : *L'armée des* CROISÉS. *Le butin devait se partager selon les grades et selon les dépenses des* CROISÉS. (Volt.) *Les* CROISÉS *trouvaient partout des trahisons, de la perfidie et tout ce qu'on peut attendre d'un ennemi timide.* (Montesq.) *Nous sommes les fils des* CROISÉS, *et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire.* (De Montalemb.)

Ce ne sont plus ici ces belliqueux essaims
Dont les *croisés* en foule inondaient les lieux saints.
DELILLE.

— *Nouveaux croisés*, Confédérés polonais, sous Stanislas-Auguste.

— Techn. Nom générique de toutes les étoffes unies dont l'armure ou le croisement produit un sillon oblique provenant d'un décochement régulier.

— Chacun des bâtons qui soutiennent une corde d'acrobate.

— Blas. Globe impérial ou autre figure surmontée d'une croix.

Croisés (LES), drame de Kotzebue. Mme de Staël a fait de ce drame une courte analyse, que nous reproduisons : « Des scènes de roman sont tout le mérite de la pièce des *Croisés.* Une jeune fille, croyant que son amant a péri dans les guerres, s'est faite religieuse à Jérusalem, dans un ordre consacré à servir les malades. On amène dans son couvent un chevalier dangereusement blessé; elle vient couverte de son voile, et, ne levant pas les yeux sur lui, elle se met à genoux pour le panser. Le chevalier, dans ce moment de douleur, prononce le nom de sa maîtresse; l'infortunée reconnaît ainsi son amant. Il veut l'enlever; l'abbesse du couvent découvre son dessein et le consentement que la religieuse y a donné. Elle la condamne, dans sa fureur, à être ensevelie vivante; et le malheureux chevalier, errant vainement autour de l'église, entend l'orgue et les voix souterraines qui célèbrent le service des Morts pour celle qui vit encore et qui l'aime. Cette situation est déchirante; mais tout finit heureusement. Les Turcs, conduits par le jeune chevalier, viennent délivrer la religieuse... et des maximes douces, mais un peu faciles, terminent la pièce à la satisfaction de tout le monde. » La critique serait satisfaite comme tout le monde, si Kotzebue, fertile en situations, avait su créer des caractères à la manière de Schiller.

CROISEAU s. m. (kroi-zo) Ornith. Autre nom du pigeon biset.

CROISÉE s. f. (kroi-zé — rad. *croisé*, part. de *croiser*, à cause des anciennes fenêtres divisées en croix). Baie, ouverture pratiquée dans un mur pour donner du jour et de l'air à l'intérieur d'un édifice : *Se mettre à la* CROISÉE. *Se jeter par la* CROISÉE. *Courir à la* CROISÉE. *L'autre jour, M. de Berni, à Versailles, passa par une fenêtre, croyant passer par une porte, et tomba du premier étage; voilà ce que font les* CROISÉES *coupées jusqu'en bas.* (Mme de Sév.) ‖ *Demi-croisée*, Fenêtre de hauteur ordinaire, mais très-étroite.

— Par ext. Châssis à jour, ordinairement vitré, qui sert à fermer la même ouverture : *Poser une* CROISÉE. *Enfoncer une* CROISÉE.

— Point où deux objets se croisent : *L'étoile était cachée par la* CROISÉE *des fils du réticule. Je délibérais aux* CROISÉES *des chemins.* (J.-J. Rouss.)

— Hist. A signifié CROISADE.

— Mar. En mer, Grande envergure des voiles, et en rade, Longueur des vergues : *Ce bâtiment a peu de* CROISÉE. ‖ Ouverture des pattes d'un ancre : *Cette ancre a trop peu de* CROISÉE.

— Art milit. Terme générique par lequel on désignait autrefois les épées qui n'avaient pour gardes que deux quillons droits, parce que ces pièces formaient une croix avec la lame. ‖ Nom que l'on donnait à la partie de l'épée où se trouvait cette croix.

— Archit. Partie d'une église qui rencontre la nef à angle droit, en avant de l'abside, de façon à former une croix. On dit plus ordinairement TRANSSEPT. ‖ *Croisée d'ogives*, Croisement des nervures d'une voûte d'arête.

— Techn. Rayons en croix d'une roue d'horlogerie. ‖ Branches d'une croix d'orfèvrerie, considérées indépendamment des ornements qu'on y ajoute. ‖ Petites croix de bois à l'usage du couverturier et du potier d'étain. ‖ Croix de fer dont se sert l'épinglier pour passer les fils de laiton. ‖ Châssis ou cadre qui fait partie des machines à lainer, et dans lequel sont encadrés les chardons : *Après un certain nombre de voies, on démonte les* CROISÉES *pour en renouveler les chardons.* (Falcot.) ‖ Pièces fixées en croix dans l'axe d'un dévidoir. ‖ Entrelacement de fils très-serrés, dans un tissu. ‖ Triangle destiné à mettre en oscillation le babillard d'un moulin. ‖ *Former les croisées*, Faire deux plis à la capade, vers le sommet du lambeau.

— Min. Planche clouée ou chevillée sur la face intérieure du boisage d'un puits de mine, pour augmenter la solidité de ce boisage et en bien relier les parties.

— Typogr. Bois en croix placés au tourillon supérieur de la presse.

— Agric. Bâtons croisés au haut d'une ruche.

CROISELLE s. f. (kroi-zè-le). Comm. Sorte de papier.

CROISEMENT s. m. (kroi-ze-man — rad. *croiser*). Action de croiser, de disposer des objets en croix.

— Hist. A signifié CROISADE.

— Escr. *Croisement du fer*, Action de croiser les fleurets, les épées.

— Chem. de fer. *Croisement de voie*, Point où deux voies se coupent, et Appareil destiné à faire passer le train d'une voie sur l'autre, à l'endroit où cette intersection a lieu : *Dans tout changement de voie, il y a nécessairement des* CROISEMENTS DE VOIE. ‖ *Croisement des trains*, Partie de la voie où des trains marchant en sens contraire doivent se croiser : *Les tableaux de service déterminent les points de* CROISEMENT DES TRAINS. *Si deux trains doivent se croiser, les signaux seront retournés dix minutes avant l'arrivée du premier train, et ils seront effacés au fur et à mesure de l'arrivée des trains.* (C. de Fageolles.)

— Techn. Disposition des fils qui, par leur entrelacement, forment un tissu : *Tous les tissus, quel que soit leur genre, proviennent d'un des quatre* CROISEMENTS *principaux, auxquels on a donné le nom d'armures fondamentales.* (Falcot.) *Les quatre* CROISEMENTS *principaux sont le taffetas, le batavia, le sergé et le satin.* (W. Maigne.)

— Econ. rur. Mélange de deux races d'animaux opéré par l'accouplement : *Les* CROISEMENTS *peuvent être d'un grand secours à l'éleveur expérimenté qui se rend bien compte des accouplements qu'il fait.* (Math. de Dombasle.) *On est conduit à regarder les chiens comme d'une seule espèce, puisque leurs* CROISEMENTS *ne donnent pas lieu à des mulets.* (A. Maury.) *Il n'y a qu'une espèce d'hommes, puisque les* CROISEMENTS *entre toutes les races humaines sont toujours et indéfiniment féconds.* (Maquel.) *On parle beaucoup du* CROISEMENT; *mais le* CROISEMENT, *sans la sélection, ne donne que des produits hétérogènes sans fixité.* (F. Pillon.) ‖ Individu provenant d'un croisement : *Cet oiseau est un* CROISEMENT *de deux variétés de serins.*

— Arboric. Opération qui consiste à croiser les branches d'arbre inclinées sous un certain angle, de manière que ces branches forment des losanges : *On applique le* CROISEMENT *aux arbres fruitiers, en espalier ou en plein vent, ou bien encore aux haies vives.*

— **Encycl.** Chem. de fer. Le *croisement* de voie le plus simple est celui que l'on emploie sur les chantiers de terrassements; il consiste en un rail mobile autour d'un axe de rotation placé en son milieu; cette disposition ne laisse le passage libre qu'à une seule voie. Le *croisement* le plus communément employé sur les chemins de fer est le *croisement* avec pattes de lièvre, qui consiste, pour livrer passage aux boudins des roues, à couder les deux rails contigus de la voie et de la traversée, de manière à les faire servir de contre-rails, en les continuant en forme de pattes de lièvre jusque vers un point peu éloigné de l'intersection des faces extérieures de leurs champignons. Pour forcer les roues à suivre la file des rails et empêcher les déraillements que pourraient produire les secousses, on dispose des contre-rails dans le voisinage des rails non interrompus.

On distingue encore : les *croisements* avec pattes de lièvre mobiles, employés sur le chemin de Newcastle-Carlisle, dans lesquels on a cherché à supprimer l'interruption des rails à la pointe, en les appuyant contre celle-ci au moyen d'un ressort; les *croisements* à rails mobiles, employés sur le chemin de l'Ouest, à Asnières, au point de bifurcation des lignes de Versailles et de Saint-Germain; les *croisements* à pointes mobiles, appliqués au chemin de fer d'Orsay pour faciliter le passage des galets du matériel du système Arnoux; les *croisements* Burleigh, Parson, en rails Brunel, en rails Vignoles, d'une seule pièce, moitié fer et fonte, en fer Gruson, en fer d'une seule pièce de M. Bataille, en acier fondu, qui tous remplissent le même but que les *croisements* ordinaires et n'en diffèrent que par quelques pièces de détail et le système de fabrication.

En général, dans tous les *croisements*, la pointe ou cœur est formée d'une seule pièce de forge de fer ou d'acier, rabotée sur toute sa longueur; on ne donne jamais moins de 0 m. 10 d'épaisseur à son extrémité; celle-ci est abaissée suffisamment pour qu'elle ne porte pas les roues. Les pattes-de-lièvre reçoivent l'inclinaison ordinaire d'un vingtième, soit par les coussinets, soit par le montage sur bois; on les établit avec des rails ordinaires. Sur certaines lignes, on a fait laminer un rail spécial dont la tige présente une inclinaison d'un vingtième sur la base du patin; le plus souvent on les fait d'acier fondu.

Consulter les ouvrages de MM. Perdonnet et Polonceau, pour tous les divers systèmes de *croisements* établis jusqu'à ce jour.

— Econ. rur. Le *croisement*, dit M. Gayot, est l'opération qui consiste à accoupler, pour la propagation, des individus de même espèce, quoique de races différentes, en vue de perfectionner la moins bonne. Le *croisement* a toujours pour but de créer une race tenant le milieu entre les races que l'on croise. Celui qui veut élever le cheval arabe, le taureau durham, le bélier dishley, ne s'avise pas de les créer par *croisement ;* il importe des mâles et des femelles de ces races, et il les fait reproduire à l'état de pureté. Quand au contraire il croise, il cherche à réunir la vitesse du cheval de course à la corpulence de la jument normande; la précocité du taureau durham à la rusticité de la vache mancelle; les formes du dishley au lainage du mérinos; la souplesse du coursier d'Arabie à la taille des races chevalines d'Europe. Des deux races que l'on croise, l'une est appelée race croisante, c'est la race qu'on introduit dans le pays, c'est la race améliorante; et celle que l'on veut modifier est appelée race croisée. « Chacune de ces deux races, dit M. Magne, est dite pur sang, race pure, par opposition aux produits qui résultent de leur mélange, et qui reçoivent les noms de demi-sang, de trois quarts de sang, selon le nombre de fois que les types sont entrés dans le *croisement.* Le demi-sang provient de deux producteurs pur sang : le poulain issu d'une jument normande et d'un cheval de course est un demi-sang; le trois quarts de sang est le fruit d'un individu pur sang et d'un demi-sang : une pouliche anglo-normande demi-sang saillie par un étalon pur sang donnerait un trois quarts de sang. En suivant toujours le *croisement* dans le même sens, on obtiendrait des sept huitièmes, des quinze seizièmes de sang, etc. » On emploie souvent les mots *métis* et *croisés*, pour désigner les produits d'un *croisement*, d'un métissage. Ainsi l'on dit : premier croisé ou premier métis, deuxième croisé ou deuxième métis, etc. On ajoute à ces dénominations le nom des races, pour indiquer la nature des produits : le demi-sang dishley-mérinos est le produit du *croisement* du bélier dishley avec une femelle de la race mérinos. Lorsque les *croisements* sont plus avancés, on répète le nom de la race qui est entrée le plus souvent dans la génération : ainsi on dit métis anglo-normand trois quarts de sang anglais, pour désigner le produit issu d'une jument anglo-normande demi-sang et d'un cheval pur sang anglais; comme aussi un beauceron-mérinos trois quarts de sang, ou deuxième croisé, ou deuxième métis mérinos, pour désigner le produit qui a un quart de sang de la race du pays et trois quarts de la race mérine.

Le *croisement* est la principale opération de l'amélioration des races. Il intéresse l'agronome, à qui il permet d'introduire à peu de frais dans sa ferme les qualités des races étrangères; le vétérinaire, qui y trouve le moyen de changer la constitution des animaux, et de combattre certaines dispositions morbides; le naturaliste, qui peut observer la ressemblance des produits avec les individus qui les ont créés. Il est nécessaire de savoir dans quel cas le *croisement* peut être utile, et d'après quelles règles il faut le pratiquer.

Le *croisement* peut être utile pour produire l'amélioration des formes chez les animaux de certaines régions, ou pour développer quelques qualités particulières. Ainsi un *croisement* bien dirigé pendant plusieurs générations suffit pour relever la croupe des chevaux communs, élargir la poitrine des bœufs et des porcs, communiquer au chien l'aptitude à chasser, adoucir la laine de nos anciennes races ovines et accroître la sécrétion du lait de nos vaches. Mais ce serait en vain qu'on espérerait élever la taille et augmenter le poids des animaux par le *croisement*, sans augmenter les ressources alimentaires des contrées où ils se trouvent. D'ailleurs les produits d'un mâle de forte corpulence avec une femelle plus petite sont mal conformés. Le *croisement* peut servir encore à détruire certaines dispositions aux maladies, certains défauts anciens, chez des animaux soumis depuis longtemps à l'action du climat, et se reproduisant par eux-mêmes. La médecine est impuissante à faire disparaître ces défauts; les appareillements les mieux surveillés ne peuvent les